

D. En manutentant le blé comme vous l'avez fait, vous avez épargné \$10,842,712.28 au peuple du Dominion du Canada?—R. Oui, monsieur.

D. Moins les frais de courtage; il y a eu une certaine somme de payée pour les frais de courtage?—R. Oui, monsieur.

D. Je remarque que vous donnez comme frais totaux de courtage \$606,182; ce qui fait une économie nette de \$10,236,530.28. En d'autres termes, vous avez constaté que la manutention du blé par les voies ordinaires était non seulement plus commode, mais a épargné au peuple un montant considérable d'argent, n'est-ce pas?—R. Oui.

D. Maintenant, qui aurait eu cet argent si vous aviez placé le blé dans les élévateurs et l'aviez gardé, comme M. Hanson a proposé que vous eussiez dû le garder, c'est-à-dire au premier taux d'un trentième d'un cent le boisseau ou au taux actuel d'un quarante-cinquième d'un cent le boisseau?—R. Les compagnies d'élévateurs.

D. Les compagnies d'élévateurs?—R. Elles auraient touché les frais d'emmagasinage et les banques...

D. Auraient perçu l'intérêt?—R. Oui.

D. Autrement dit, le pays aurait perdu cet argent en plus, \$10,000,000 de plus?—R. Oui.

D. Par conséquent en utilisant la Bourse des grains, vous avez épargné au pays \$10,000,000 de plus?—R. Oui.

D. Ne croyez-vous pas que c'est une raison pour que vous teniez les bourses de grains ouvertes?

M. QUELCH: Au taux actuel d'emmagasinage.

M. DONNELLY: Le taux actuel d'emmagasinage est—il était d'un trentième d'un cent en 1940; il a été ensuite changé à un quarante-cinquième d'un cent depuis 1940; les frais étaient précédemment d'un trentième d'un cent par jour, le tarif habituel.

M. Donnelly:

D. Eh bien, nous avons entendu beaucoup de plaintes contre la Bourse des grains, et il semble que ceci est un argument en faveur du maintien de la Bourse des grains.—R. C'est une épargne considérable pour le pays. Il n'y a aucun doute sur ce point.

D. Je pense qu'il conviendrait d'imprimer cet état en appendice aux procès-verbaux de la présente séance pour que nous puissions examiner les chiffres de plus près et nous assurer du montant des frais et de la somme des épargnes, car elles ont été considérables. Je sais que cela m'a ouvert les yeux sur ce qu'il est possible de faire. Cela semble concorder avec ce que M. MacFarland et le Comité ont dit?—R. C'est exact.

D. Qu'on pouvait garder le blé à meilleur marché en utilisant les services de la Bourse des grains que par l'entrepôt ordinaire. Eh bien, si nos compagnies parcourent le pays en demandant la fermeture de la Bourse des grains, c'est peut-être qu'elles veulent le garder dans leurs entrepôts; ne pensez-vous pas?—R. Oui.

D. Il me semble que ceci constitue une des raisons qui expliquent pourquoi nous entendons ces clameurs et ces demandes de fermeture de la Bourse des grains.

M. QUELCH: Les élévateurs formulent-ils cette demande?

M. DONNELLY: Oui, et d'autres aussi. Depuis trente ans que je produis du blé, j'entends dire que la Bourse des grains devrait être fermée; et je n'ai pas encore entendu une raison valable à l'appui d'une telle demande; personne n'a pu me donner une raison sérieuse.

M. ROSS (*Souris*): Pouvez-vous nous nommer ces compagnies?

M. DONNELLY: Oui.